

ÉDITO

Les Points à suivre en priorité au Moyen Orient en 2024

Par **Bertrand Besancenot**



Bertrand Besancenot est Senior Advisor au sein d'ESL & Network. Il a passé la majorité de sa carrière au Moyen-Orient en tant que diplomate français. Il est notamment nommé Ambassadeur de France au Qatar en 1998, puis Ambassadeur de France en Arabie Saoudite en 2007. En février 2017, il devient conseiller diplomatique de l'État puis, après l'élection d'Emmanuel Macron en tant que Président de la République, Émissaire du gouvernement du fait de ses connaissances du Moyen Orient.

Trois points – liés entre eux – devraient être suivis particulièrement cette année au Moyen Orient :

- Les perspectives de sortie de crise à Gaza ;
- La politique de l'Iran ;
- L'attitude des pays du Golfe.

1. Gaza

Jusqu'à quand va durer ce conflit ? Quelles conséquences aura-t-il sur les équilibres au Moyen-Orient ? Peut-on espérer que soit enfin traitée la question palestinienne ?

Il est regrettable que la voix de la France et de l'Europe soient aujourd'hui peu audibles, malgré les déclarations du président de la République et de M. Borrell, perçues comme de simples pétitions de principe. En revanche, les Américains paraissent les seuls à la manœuvre pour tenter de trouver une issue au conflit. Outre la dissuasion envers le Hezbollah et l'Iran que représente l'armada américaine en Méditerranée, on ne peut que saluer les efforts d'Antony Blinken pour éviter un embrasement régional, évoquer concrètement la gestion future de Gaza, renforcer l'Autorité palestinienne et réaffirmer avec force la nécessité d'une solution durable sur la base de deux États.

Cette tâche est cependant rendue ardue par le maximalisme de Netanyahu (discours sans concession, bombardements à Gaza, au Liban et en Syrie, refus de tout État palestinien) alors même qu'il est peu probable qu'il parvienne à réaliser ses objectifs proclamés. Elle l'est aussi du fait des répliques de « l'axe de la résistance » dirigé par Téhéran : attaques des Houthis en mer rouge et des milices pro-iraniennes contre les bases américaines en Irak.

Et pourtant on sait que ni Washington ni Téhéran ne souhaitent un embrasement régional, qui serait terrible pour le Moyen Orient et pour le monde. Mais on ne peut exclure un dérapage, suite à un engrenage de débordements.

Dans ce contexte les pressions américaines sur Netanyahu sont de plus en plus pressantes et on évoque désormais une nouvelle trêve, plus longue

que la précédente. Celle-ci pourrait permettre le départ de certaines personnalités du gouvernement israélien, qui entrainerait des élections anticipées et le départ probable de Netanyahu. Etant donnée l'exaspération du président Biden à l'égard du premier Ministre israélien, on ne peut exclure que les Américains poussent en ce sens, car la contestation grandissante au sein du parti Démocrate pose un problème au président Biden dans la perspective des prochaines élections présidentielles de novembre.

On évoque aussi dans cette hypothèse la possibilité d'une libération de Marwan Barghouti, qui aurait la légitimité pour prendre la tête d'une nouvelle Autorité palestinienne. Il s'agit là d'un scénario optimiste dont on ne sait pas si il pourra se réaliser, mais c'est une lueur d'espoir pour sortir de la crise actuelle.



2. La politique de l'Iran

On sait que l'objectif premier du régime est de préserver son pouvoir, mais aussi son influence dans la région à travers l'action de ses milices affidées en Irak, Syrie, Liban et Yémen.

Mais c'est une ligne de crête difficile à tenir car d'un côté Téhéran pilote «l'axe de la résistance» contre Israël et les Etats-Unis, et de l'autre il veut éviter un embrasement régional qui risquerait de lui faire perdre son joker dans la zone : le Hezbollah, qui certes serait en mesure de faire subir des dégâts considérables en Israël, mais serait probablement blessé à mort dans une confrontation généralisée. C'est la raison pour laquelle Téhéran utilise plutôt les Houthis et les milices irakiennes pour marquer sa capacité de nuisance, afin de se rendre incontournable dans tout arrangement régional. La question demeure cependant – étant donné ce qu'est le régime iranien – quel modus vivendi peut-on trouver avec lui sur le nucléaire, sur son influence dans les pays où il est actuellement dominant et sur la question d'une levée conditionnelle des sanctions ?

Il paraît clair que Téhéran a fait une erreur en bombardant des cibles au Pakistan et au Kurdistan irakien, antagonisant ses voisins sans bénéfice évident. Par ailleurs son influence réelle sur les Houthis – qu'il finance et arme – n'est pas claire, étant donnée l'idéologie radicale propre de ce mouvement. Or une sortie de crise honorable au Yémen conditionne tout rapprochement entre l'Iran et l'Arabie Saoudite.

En réalité, l'Iran souhaite avant tout – du fait de la situation catastrophique de son économie – obtenir une levée des sanctions pour dégeler ses avoirs détenus à l'étranger et reprendre ses exportations pétrolières en Europe. Mais si Trump est réélu, quelle sera sa politique envers Téhéran ? C'est une incertitude majeure pour les autorités iraniennes, qui sont par ailleurs préoccupées par leurs prochaines échéances électorales (qui conduiront à la désignation du futur Guide Suprême).

3. Les pays du Golfe

Quelle est leur attitude face aux développements en cours ?

Il est certain que ces pays, après avoir espéré que la «pression maximale» de Trump sur Téhéran contraindrait le régime à compromettre, ont compris que malgré le réengagement américain au Moyen Orient dans l'affaire de Gaza, il était plus réaliste de tabler sur un apaisement des tensions régionales en reprenant le dialogue avec l'Iran, afin de se concentrer sur la mise en œuvre de leurs «Vision 2030», qui est leur véritable priorité. C'est la raison pour laquelle ils diversifient leurs partenaires (rétablissement des relations diplomatiques avec l'Iran et la Syrie, rapprochement avec la Chine, adhésion à l'Organisation de Shanghai et aux BRICS) pour éviter d'être embrigadés dans la compétition sino-américaine et pour défendre leurs intérêts bien compris. C'est un «multi-alignement» qui se traduit notamment par une coopération



pétrolière étroite avec la Russie dans le cadre de l'OPEP + et par la perspective d'une normalisation avec Israël que Riyad entend cependant monnayer chèrement – en particulier par un geste significatif des Israéliens en faveur des Palestiniens et par des garanties américaines de sécurité au royaume. La perspective d'une normalisation avec Israël est d'ailleurs devenue l'argument principal de l'administration Biden pour tenter de convaincre Israël de faire preuve de plus de souplesse pour sortir de la crise de Gaza.

En réalité les pays du Golfe estiment désormais que leurs succès économiques seront leurs meilleurs atouts face à l'Iran ; d'où leurs investissements en Irak, leur participation conditionnelle à la reconstruction de la Syrie et leur assistance aux Palestiniens. De fait, le CCEAG [NDLR : Conseil de Coopération des États Arabes du Golfe] apparaît de plus en plus comme le nouveau centre de gravité du monde arabe et un pôle de stabilité et de développement dans le monde. Les réformes en cours dans tous ces pays et leurs grands projets de développement attisent en effet l'appétit des entreprises du monde entier. Toutefois on ne peut nier que leur dépendance au pétrole et à la main-d'œuvre expatriée demeurent des faiblesses structurelles qui ne disparaîtront pas du jour au lendemain.

Deux points particuliers seront intéressants à suivre :

– Une certaine distanciation est en cours à l'égard de Washington, même si les pays du Golfe restent tributaires pour leur sécurité de la protec-

tion américaine et si les consultants et entreprises américaines sont toujours très présents et actifs dans la région. Ces Etats tiennent à leur partenariat stratégique avec la première puissance mondiale, mais ils souhaitent aussi s'émanciper de sa tutelle pour être considérés comme des acteurs autonomes dans le monde multipolaire en émergence. De ce fait les Européens ont des difficultés à faire face à ce réengagement américain, mais aussi à la perspective d'une réélection de Trump qui pourrait modifier à nouveau la donne au Moyen Orient.

– La compétition croissante entre pays du Golfe. L'Arabie Saoudite est la puissance dominante dans la Péninsule Arabique et ses ambitions – politiques, économiques, financières, logistiques, touristiques et culturelles – renforcent ce statut. Les Émirats Arabes Unis en prennent ombrage car ils craignent de perdre leur rôle de pays pionnier dans la région sur tous ces domaines. Le Qatar, dont le dynamisme ne faiblit pas, garde des relations fraîches avec ses voisins émirien et bahreïni. Quant à Koweït et Oman, ils restent prudents et aimeraient jouer un rôle de médiateur dans la région. Il existe certes des projets communs (monétaires, fiscaux, ferroviaires et de réseau électrique) au CCEAG, mais la question demeure si ces pays seront capables de créer une entité suffisamment solidaire pour peser collectivement dans la définition des nouveaux équilibres régionaux et mondiaux. On ne peut que le souhaiter, ainsi qu'un renforcement de la coopération avec l'Europe, malgré l'attraction croissante de la Chine et de l'Asie en général comme partenaire privilégié du Golfe dans cette région stratégique ●

REGARD D'EXPERT

Une Diplomatie réinventée dans un monde en recomposition (3/3)

Paru dans la Revue Internationale et Stratégique (RIS) n°132 de janvier 2024

Entretien avec Maurice Gourdault-Montagne



Maurice Gourdault-Montagne est diplomate de carrière, et a alterné entre de hautes responsabilités à l'étranger et en administration centrale. Il a ainsi été ambassadeur de France au Japon (1998-2002), au Royaume-Uni (2007-2011), en Allemagne (2011-2014), puis en Chine (2014-2017). À Paris, il fut le directeur adjoint puis le directeur du cabinet d'Alain Juppé, lorsque ce dernier était ministre des Affaires étrangères (1993-1995) puis Premier ministre (1995-1997). Il devint ensuite conseiller diplomatique de Jacques Chirac à l'Élysée (2002-2007), et enfin secrétaire général du Quai d'Orsay (2017-2019). A l'issue de sa carrière diplomatique, il intègre le Boston Consulting Group et rejoindra le Groupe Adit et ESL & Network en tant que Senior Advisor en octobre 2023.

Dans le précédent numéro de notre Newsletter du jeudi 1^{er} février, Maurice Gourdault-Montagne nous partage son opinion sur les nouveaux modèles de gestion des relations internationales, comme celui du « multi-alignement » pratiqué par l'Inde. Ces pratiques nous poussent à repenser la configuration du multilatéralisme tel que nous le connaissons aujourd'hui, et posent de nouveaux défis pour la diplomatie française.

Selon vous, quels sont aujourd'hui les plus grands défis auxquels la diplomatie française est confrontée ?

Le premier défi de la France, c'est de retrouver confiance en elle-même. Je pense que la France se trouve dans un bouleversement politique et social considérable, qui est lié à la place qu'elle doit faire à différentes populations qui sont arrivées sur son territoire et qui font partie de l'histoire de la France.

Ces populations arrivent dans un contexte nouveau. Quelle place leur faire ? Comment la France doit-elle régler et traiter la question de l'indivisibilité de la nation avec des citoyens qui ont des visions de la citoyenneté et de l'appartenance qui ne sont pas exactement les mêmes que celles issues de la tradition républicaine ? Il y a là un vrai sujet. Je veux parler, particulièrement, de nos compatriotes de confession musulmane, pour lesquels la loi civile et la loi religieuse sont une seule et même chose. Or la France est indivisible, et le citoyen doit faire la part des choses. La loi sur la laïcité de 1905 avait établi la paix sociale sur cet aspect de la vie publique et privée. Ne doit-on pas y réfléchir au regard de nouvelles réalités dans la composition de la société française ? La France ne devrait-elle pas trouver un cadre commun pour tous ses citoyens ?

Deuxièmement, la France, qui reste parmi les dix grandes puissances économiques du monde, est un pays qui s'est déclassé sur le plan industriel - seulement 9 % de notre produit national brut (PNB).

Il y a là un problème de place de la France dans le développement du monde, de la recherche et du développement, etc.

La France est un pays qui reste attractif, qui a de nombreux atouts d'éducation - qui méritent d'être maintenus à niveau - d'équipements, d'infrastructures, de population - atout qui a été longtemps soutenu par une politique familiale active, à laquelle il faut sans doute revenir. Ce sont autant d'éléments qui, mis bout à bout, permettent à un pays de s'affirmer sur la scène internationale.

Mais le défi principal à mon avis, aujourd'hui, est de sortir de l'enfermement occidental dans lequel nous nous sommes mis nous-mêmes. Nous appartenons à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) : nous allons y rester. Nous appartenons à l'Union européenne (UE) : il ne s'agit pas de la quitter. Mais il s'agit d'être assez fort pour pouvoir affirmer des positions qui font avancer ces ensembles, de pouvoir se poser en s'opposant. L'OTAN a-t-elle vocation à structurer la sécurité mondiale, comme



certaines auraient tendance à le penser, et notamment à s'étendre vers l'Asie, comme des tentations peuvent exister dans le cadre de la confrontation entre la Chine et les États-Unis? Il s'agit d'être vigilant quant à cette dérive.

Dans le cas de l'UE, le défi – qui a été posé par le président de la République – est celui d'une Europe qui, après s'être élargie au Sud, puis au Nord, puis à l'Europe centrale et orientale, doit désormais regarder les Balkans et l'Ukraine, pays candidat. C'est aussi la proposition d'une confédération politique européenne. Demeurent également les défis du fonctionnement de l'Union, de la souveraineté et de l'autonomie européennes, de la place de l'Europe entre les États-Unis et la Chine. Quelle place prenons-nous? Nos intérêts recouvrent-ils exactement ceux de nos alliés outre-Atlantique?

Pour sortir de l'enfermement, il s'agit précisément d'aller au contact de ceux qui ne sont pas comme nous, et d'essayer de monter des projets d'un type nouveau, non pas en solitaire, mais avec des partenaires: l'Allemagne d'abord, car d'expérience, c'est à deux avec l'Allemagne que nous pesons, mais aussi l'Italie, la Suède et d'autres, et dans le domaine de la sécurité maintenant sans doute la Pologne. En somme, réinventer des actions politiques et diplomatiques qui prennent en compte la réalité du monde d'aujourd'hui. La France tente de le faire avec un certain succès avec de grands partenaires, comme l'Inde, la Chine, le Japon, etc. Nous avons perdu l'Afrique parce que, sans doute, nous avons perdu la jeunesse africaine. La transition générationnelle est un élément à prendre en compte: les vieilles routines, les vieux réflexes d'autrefois fonctionnent-ils encore? Non, ils ne fonctionnent plus. Donc, il y a des décisions à prendre dans des partenariats totalement renouvelés.

Peut-on alors parler plus largement de déclin de la France, eu égard à ces constats internes et externes?

Les deux constats sont en effet liés, mais je ne parlerais pas de déclin: je dirais que la voix de la France est moins écoutée aujourd'hui. Prenons, par exemple, ce qui se passe actuellement, à la suite de l'agression du Hamas sur la population civile israélienne. Il va sans dire que des actes de violence, quels qu'ils soient, et encore plus à ce niveau-là d'atrocité, sont intolérables. Et l'on peut comprendre la volonté de revanche qui existe en Israël, où la vie de chaque individu, plus qu'aillleurs, est sacrée, rappelons-nous les échanges de prisonniers contre le soldat Gilad Shalit. Est-ce à dire que nous devons rester silencieux sur le destin du peuple palestinien et l'impasse qui lui a été faite depuis des années?

La France a toujours eu – et encore avec une conférence internationale en 2016 – une position selon laquelle la sécurité d'Israël est absolument centrale et non négociable, mais selon laquelle les droits des Palestiniens ne le sont pas moins, conformément au droit international et aux décisions de l'ONU. Nous invoquons le droit international sur l'Ukraine, nous devons l'invoquer, aussi, s'agissant des droits du peuple palestinien. Cela étant, il faut trouver des interlocuteurs, et le Hamas n'en est sûrement pas un – c'est cependant aux acteurs locaux de se saisir de la question pour tenter de dresser sans tarder, au-delà de la haine et du désir de vengeance de part et d'autre, un horizon politique qui permettra d'aboutir à une solution de coexistence qui évitera la prolifération des mouvements terroristes.

C'est toutefois à nous de réaffirmer ce que l'on appelle les paramètres la coexistence de deux États vivant en paix et en sécurité le long de frontières sûres et reconnues. Il faut sortir d'un enfermement qui confine à cette perception de déclin où la France, devenue parfois inaudible, est dans un enfermement souvent émotionnel, souvent diplomatique, qui nous empêche d'aller de l'avant et de revenir sur la justice dans les relations internationales. Car il s'agit bien d'un problème de justice, et ce que nous reproche aujourd'hui le monde entier, le «Sud global», au sujet des doubles standards, c'est l'injustice. Il faut revenir à cette question de la justice dans le monde international, et la perception est que l'Occident ne se comporte pas de manière juste.

Est-il possible d'articuler cette visée de la justice avec la realpolitik?

La realpolitik, c'est voir le monde tel qu'il est et non tel que l'on souhaiterait qu'il soit. La realpolitik, ce n'est pas non plus agir selon la loi du plus fort. Le multilatéralisme régit la realpolitik, puisqu'il s'agit de prendre les sujets tels qu'ils viennent, en fonction de ses intérêts et en fonction des intérêts de ses partenaires, et ensuite de faire un dosage subtil selon les situations.

Je suis plutôt du côté de la realpolitik: ne pas juger l'Autre selon nos propres critères, essayer de prendre en compte ce qu'il est, ses intérêts, et de voir comment mes intérêts peuvent être à la fois défendus voire promus ou mis en commun, pour pouvoir aller de l'avant, plus loin. À partir du moment où je décide qu'untel n'est «pas assez comme cela», qu'untel est «trop comme cela», et que je me prive du contact avec lui, d'engager une action et même une discussion avec lui parce que j'estime qu'il ne me plaît pas, à force de trop se pincer le nez, l'on finit par s'asphyxier.

Dans cette perspective, le gaullomitterrandisme constitue-t-il toujours un concept opérant pour vous?

Le gaullomitterrandisme est un concept imaginé à l'époque du président Mitterrand, dont on sait qu'il s'était auparavant, systématiquement et sur tous les sujets, opposé au général de Gaulle, jusqu'à ce qu'il devienne lui-même président de la République. L'on a alors effectivement réuni la France autour du concept de gaullomitterrandisme. Je ne sais pas s'il est possible de le définir, puisqu'il dépend des situations.

Regardons cependant deux grands événements durant lesquels François Mitterrand était président de la République et a agi de la même manière que l'aurait fait le général de Gaulle. D'abord la réunification allemande, selon un processus démocratique et pacifique – c'était la ligne fixée par le président français, et qui a été suivie –, qui est un événement majeur de l'Europe. Ensuite la guerre en Irak, puisque la manière dont l'on a agi répond à un principe gaullomitterrandiste.

Il ne s'agit pas de faire un palmarès, mais je pense que le gaullomitterrandisme est ainsi l'affirmation d'une indépendance de la pensée française



sur les évolutions du monde. Ce qui est important, c'est d'éviter l'inféodation à la pensée des autres – et à la pensée américaine en particulier, qui répond à ses propres intérêts, comment lui en vouloir? Mais c'est aussi être là dans la solidarité, dans les moments cruciaux et essentiels: la crise de Cuba, la France aux côtés des États-Unis après les attentats du 11 septembre – et même le seul pays à invoquer alors l'article 5. Dans les moments essentiels pour la survie, oui, nous sommes alliés. Pour le reste, nous ne sommes pas alignés.

Que vous inspirent l'état actuel de la relation franco-allemande et ses conséquences sur la construction européenne?

Quand je suis entré en diplomatie, mon premier chef m'a dit qu'il y avait deux pays avec lesquels nous n'avions pas droit à l'erreur. Le premier est l'Allemagne, qui constitue le socle de la stabilité en Europe. Il a fallu des sacrifices immenses pour pouvoir arriver à la relation franco-allemande telle qu'elle existe aujourd'hui. Une relation dans laquelle l'on sait que les Allemands sont, en général, à l'opposé de la position qui est la nôtre. Leurs structures sont différentes, leurs processus de décision sont différents, leur fonctionnement politique est différent, leurs émotions du passé sont en général à l'inverse des nôtres – parce qu'ils ont vécu la guerre différemment –, mais nous avons construit sur un socle, qui est celui des droits humains. Jusqu'en 1948, en effet, nous étions main dans la main pour conquérir la liberté d'expression, de réunion, religieuse, etc. Les nationalismes nous ont séparés, puis nous nous sommes retrouvés. La relation franco-allemande s'est ainsi construite sur des succès communs obtenus à partir d'objectifs communs.

Je reste confiant dans la relation franco-allemande, parce que je crois qu'elle est entrée dans les mœurs. Elle est corsetée, si j'ose dire, en tout cas encadrée, par des institutions, des groupes de travail et des sommets franco-allemands réguliers – qui sont en fait des conseils des ministres franco-allemands, le dernier à Hambourg les 9 et 10 octobre 2023. Le sujet est de savoir si nous sommes assez intéressants pour les Allemands aujourd'hui, qui sont eux-mêmes dans une grave crise, à la fois interne – la coalition gère toutes les contradictions de gens qui ne pensent pas du tout la même chose –, économique – la remise en cause d'un prix de l'énergie qui n'est plus bon marché – et internationale – leur politique étrangère, l'Ostpolitik avec l'Europe orientale et la Russie en particulier, échoue pour le moment, en ce qu'ils espéraient depuis 1970 transformer la Russie sur le plan démocratique, même si c'est aussi grâce à cette politique qu'est tombé le communisme. L'Allemagne reste voisine de la Russie, beaucoup plus que la France, avec un passé dans cette région qui la rend beaucoup plus partagée et aujourd'hui extrêmement troublée. Qu'avons-nous à lui offrir? Nous sommes un pays affaibli: quels sont les domaines d'excellence dans lesquels nous sommes prêts à tendre la main à l'Allemagne pour la sortir de l'ornière et la réintéresser?



Ensuite, pouvons-nous recréer ce qui existait à une époque et constituait la chair de la relation franco-allemande, c'est-à-dire les échanges humains entre Français et Allemands? Aujourd'hui, c'est la partie faible: l'on n'apprend plus l'allemand en France, l'on apprend beaucoup moins le français en Allemagne; les Français ne vont pas en vacances en Allemagne, les Allemands traversent la France mais souvent pour aller en Espagne. Est-ce que l'on se réintéresse les uns aux autres? Qu'est-ce qui peut nous motiver? Est-ce le sport? Les arts? La musique? La dimension culturelle franco-allemande doit reprendre le dessus, avec des projets industriels, des projets communs. C'est à partir de succès communs que l'on renforcera cette relation.

Et quel était ce deuxième pays avec lequel la France n'a pas le droit à l'erreur?

Mon patron m'avait dit: «La deuxième prunelle de vos yeux, c'est l'Algérie». C'est le sujet central: si la situation est bonne pour l'Algérie, elle sera bonne pour la France, et réciproquement, car il ne s'agit pas d'une affaire d'État à État, mais de peuple à peuple. Je crois qu'il ne faut pas le perdre de vue. Aujourd'hui, le sujet est laissé de côté, l'on a essayé de le traiter par le passé, mais au détriment d'autres. Or nous n'avons pas à faire le choix de l'Algérie: elle est là. L'on doit surmonter un passé qui est souvent instrumentalisé, d'un côté comme de l'autre. C'est le grand sujet, qui reste à confectionner pour donner le meilleur, parce qu'il y a une patte humaine derrière. Il y a beaucoup d'exemples qui sont le meilleur, mais il y a encore beaucoup à faire.

En somme, et plus largement, comment chercher à comprendre et déchiffrer l'Autre, sans se renier?

Sans se renier, en effet, car il faut déjà savoir qui l'on est. Il faut savoir quelles sont les valeurs que l'on porte, à travers l'éducation que l'on a reçue, savoir quelle est notre histoire et comment l'on est structuré. C'est le seul moyen pour entrer dans la sensibilité de l'Autre. Pour cela, il faut aussi et bien sûr étudier son histoire, sa culture, ses émotions collectives.

Je suis un adepte d'une théorie qui traite de la mémoire émotionnelle des peuples. Chaque peuple porte des émotions, qui sont à incorporer dans l'analyse de l'action que mène ce peuple. Un peuple est porteur de triomphes et de gloires, de souffrances, d'injustices et de ressentiments. Tout cela entre en ligne de compte et configure son comportement. C'est à partir d'une étude fine de ce qu'il y a dans la mémoire des peuples que l'on peut voir leurs décisions, que l'on peut être prêt à trouver les voies et moyens de travailler ensemble, sans les choquer, sans entrer dans des impasses ou des sujets totalement frontaux. Mais cela demande une étude attentive de la culture, de l'histoire, de la géographie et de la mémoire émotionnelle collective de ces peuples. C'est une étude longue, qui nécessite de beaucoup lire et beaucoup écouter. Ce n'est pas facile, parce que l'on a des zones d'incompréhensions totales, qu'il faut accepter, sans se placer en surplomb. C'était la thèse de Jacques Chirac lorsqu'il a créé le musée du Quai Branly: il n'y a pas de culture supérieure à une autre, toutes les cultures sont des cultures humaines. Or nous avons cette habitude du surplomb, et le surplomb nous donne un regard biaisé ●

REGARD D'EXPERT

L'AI Act touchera toutes les entreprises

Par Qant

QANT:

Article réalisé par Qant, la première newsletter écrite et illustrée par des journalistes avec les modèles d'intelligence artificielle du marché (www.qant.tech)

Vendredi dernier, les ambassadeurs des États membres de l'Union européenne ont approuvé à l'unanimité l'AI Act, premier texte européen destiné à réglementer l'usage de l'intelligence artificielle. Son parcours législatif n'est pas tout à fait terminé, mais il faudrait un dérapage majeur pour que le Parlement et le Conseil ne l'approuvent pas d'ici à l'été. Les dispositions du règlement commenceront donc à s'appliquer entre la fin 2024 et la mi-2025.

Du client...

Doté de sanctions plus sévères que celles du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), l'AI Act se profile déjà comme un catalyseur majeur pour la transformation de la gouvernance de l'intelligence artificielle au sein des entreprises. Il cible principalement les acteurs qui déploient ou fournissent des outils d'IA, mais tous leurs clients potentiels doivent en tenir compte. La discussion sur l'AI Act ouvre ainsi une porte vers un débat plus large : la gouvernance de l'IA dans le milieu professionnel.

L'utilisation de l'IA par les collaborateurs et le phénomène du « shadow AI », où des outils personnels d'IA sont employés à des fins professionnelles sans garanties claires sur la confidentialité des données, mettent en lumière les risques associés à

une gestion laxiste de l'IA. Ces pratiques peuvent conduire à l'utilisation non intentionnelle de données sensibles pour l'entraînement des modèles d'IA, avec des conséquences potentiellement graves pour la confidentialité et la sécurité des informations d'entreprise.

Il est notamment essentiel d'auditer les relations contractuelles avec les fournisseurs d'outils d'IA, afin de s'assurer que les contrats incluent des clauses garantissant la conformité avec l'AI Act. Cette démarche limite les risques liés à l'utilisation de l'IA et protège les données personnelles et professionnelles. Les services en charge des achats technologiques doivent être particulièrement vigilants quant au respect des normes établies par l'AI Act.

... au fournisseur

Les entreprises engagées dans la création ou la mise sur le marché d'outils d'IA seront tenues de respecter des obligations de conformité, d'information des utilisateurs et de transparence, dont l'ampleur variera en fonction de l'évaluation du niveau de risque de leurs outils d'IA selon la classification de l'AI Act. Cette approche réglementaire, en imposant des standards de gouvernance et de conformité stricts, vise à instaurer un cadre sécurisé et éthique pour l'utilisation de l'IA dans le secteur professionnel.

Du côté de la French Tech, plusieurs voies se sont élevées pour se plaindre d'un texte qui soit trop discriminant pour les start-ups d'IA de petite taille. Le texte de l'AI Act propose en effet une classification des IA entre IA interdites, IA à haut risque, IA à risque faible et IA à risque minime. Proposer les

premières – des systèmes de notation sociale à la chinoise, par exemple – encourt des sanctions allant jusqu'à 7% du chiffre d'affaires mondial ou 35 millions d'euros.

Le cœur de la question, toutefois, concerne les IA à haut risque. L'AI Act les soumet à des contraintes de transparence et de conformité lourdes à mettre en œuvre. L'important est alors de comprendre ce que comprend cette catégorie, comme l'explique dans Qant Gilles Rouvier, associé du cabinet Lawways et président du réseau Cyberlex : « Les systèmes d'IA à haut risque répondent à des conditions cumulatives définies par le texte de l'AI Act. Notamment, une liste de SIA à haut risque figure en annexe III (ex. SIA de recrutement, SIA d'évaluation de la solvabilité des personnes. Cette liste est très large. Il va y avoir un travail important de précision des aspects techniques par l'AI Office européen et l'autorité française, qui n'est pas encore désignée. »

Le « haut risque » ne concerne donc pas seulement les modèles de fondation, réservés à des start-up ayant levé plusieurs centaines de millions d'euros. Sa définition la plus vaste pourrait inclure toute sorte de services d'IA générative, et toutes les entreprises qui les utilisent ●



À propos de nous



Xavier DESMAISON
CEO

x.desmaison@antidox.fr

Antidox est un cabinet de conseil en stratégie de communication et d'opinion à forte dominante digitale. Antidox positionne les dirigeants au cœur des débats d'idées et connecte les organisations à leur écosystème : des décideurs aux influenceurs, des consommateurs aux collaborateurs.



Alexandre MEDVEDOWSKY
Président du Directoire

alexandrem@eslnetwork.com

Le Groupe ESL & Network s'est imposé comme l'un des leaders français et européens de l'intelligence économique, de l'accompagnement stratégique et des affaires publiques. ESL & Network conseille aujourd'hui les plus grandes entreprises françaises et les accompagne dans leurs décisions stratégiques, en France comme à l'international. Le Groupe conseille également des Etats et gouvernements.